



STREET de BOURGES 2017

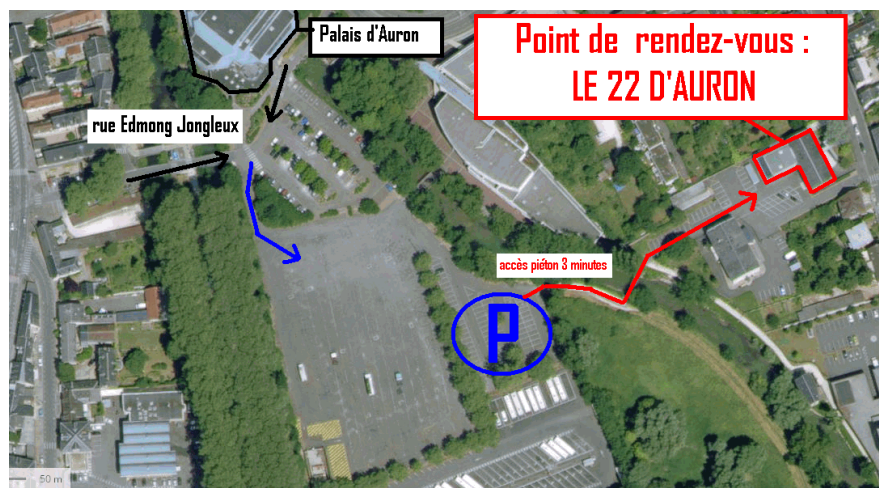
Concours limité à 60 inscriptions (dans l'ordre d'inscription).
Date limite d'inscription : 5 mai 2017.

Attention ! Pour que votre inscription soit validée, vous devez renvoyer :

- La fiche d'inscription complétée et signée.
- Le règlement par chèque (20 €) à l'ordre du MARTIN PECHEUR DU BERRY.

Le tout est à adresser à :

Jean-René DENNETIERE, 23 rue Camille PELLETAN, 18000 BOURGES.



Accueil à partir de 7h00 : café, collation, distribution des fiches de capture.

(présentation obligatoire de la carte de pêche lors du retrait de la fiche capture)

7h40 briefing

8h00 – 11h30 : 1ère manche

Repas

13h00 : annonce classement provisoire

13h15 – 16h45 : 2ème manche

17h45 : annonce des résultats

18h30 Vin d'honneur



FICHE D'INSCRIPTION 2017

NOM : Prénom :

E-MAIL :

Téléphone :

Numéro de carte de pêche :

Adresse :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

NOM : téléphone :

Pour les participants accompagnés d'un ou de jeune(s) pêcheur(s) (- 18 ans) également inscrits au STREET de BOURGES 2017, indiquez leurs noms :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la compétition et m'engage à le respecter.

J'autorise le MARTIN PECHEUR DU BERRY à reproduire sur tout support et à diffuser, sans contrepartie financière, les vidéos ou images me représentant prises dans le contexte du STREET de BOURGES le 14 mai 2017.

Date :

Lieu :

Signature :

Obligatoire pour les mineurs :

J'autorise l'enfant susnommé et dont je suis le responsable légal à participer à la compétition.

J'autorise le MARTIN PECHEUR DU BERRY à reproduire sur tout support et à diffuser, sans contrepartie financière, les vidéos ou images représentant cet enfant prises dans le contexte du STREET de BOURGES le 14 mai 2016.

Date :

Lieu :

Nom, prénom et signature :